

**Instruction DPACI/RES/2003/003 du 25 février 2002**

**Registres matricules du recrutement militaire (Classe 1930)**

La ministre de la culture et de la communication  
à  
Mesdames et Messieurs les présidents des conseils généraux  
(archives départementales)

Le bureau central des archives administratives militaires m'a récemment avisée qu'il se trouve en mesure de verser les registres du recrutement militaire pour la classe 1930. Le tableau joint précise pour chaque département les différences éventuelles entre les ressorts de recrutement et le cadre départemental. Ce tableau est celui utilisé en 2000 pour la classe 1928 et en 2001 pour la classe 1929, le bureau central n'en ayant pas fourni de nouveau.

Le versement de ces registres devrait avoir lieu au cours du deuxième trimestre 2003. Je vous remercie de me saisir de toute difficulté que cette procédure pourrait entraîner.

Le ministre de la culture et de la communication et par délégation,

la directrice des Archives de France

Martine de BOISDEFFRE

## Différence entre les ressorts du recrutement et les limites des départements

**Le département en rouge est celui qui réunit le plus grand nombre de recrues. Il semble donc judicieux d'adresser le registre matriculaire concerné au centre d'archives de ce département**

Bureaux de recrutement	Départements concernés	Bureaux de recrutement	Départements concernés
Moulin - Roanne	<b>Allier (03)</b> - Loire (42)	Mézières - Reims	<b>Ardennes (08)</b> - Marne (51)
Foix - Saint-Gaudens	<b>Ariège (09)</b> - Haute Garonne (31)	Rodez - Mende - Montpellier	<b>Aveyron (12)</b> - Lozère (48) - Hérault (34)
Marseille - Digne - Toulon	<b>Bouches-du-Rhône (13)</b> - Alpes de Haute Provence (04) - Var (83)	Angoulême - Périgueux - Magnac Laval	<b>Charente (16)</b> - Dordogne (24) - Haute-Vienne (87)
Bourges - Cosne	<b>Cher (18)</b> - Nièvre (58)	Brive - Tulle - Limoges - Périgueux	<b>Corrèze (19)</b> - Haute-Vienne (87) - Dordogne (24)
Auxonne - Macon	<b>Côte d'Or (21)</b> - Saône et Loire (71)	Limoges - Périgueux	<b>Dordogne (24)</b> - Haute-Vienne (87)
Auch - Agen	<b>Gers (32)</b> - Lot et Garonne (47)	Tours - Le Blanc - Châtellerauld	<b>Indre et Loire (37)</b> - Indre (36) - Vienne (86)
Lons le Saunier - Besançon	<b>Jura (39)</b> - Doubs (25)	Mont de Marsan - Bayonne	<b>Landes (40)</b> - Pyrénées Atlantiques (64)
Le Puy - Aurillac	<b>Haute Loire (43)</b> - Cantal (15)	Cholet - Tours	<b>Maine et Loire (49)</b> - Indre et Loire (37)
Chaumont - Neufchateau	<b>Haute Marne (52)</b> - Vosges (88)	Nevers - Cosne	<b>Nièvre (58)</b> - Allier (03)
Vesoul - Langres - Belfort	<b>Haute Saône (70)</b> - Haute Marne (52) - Territoire de Belfort (90)	Poitiers - Niort	Vienne (86) - <b>Les Deux Sèvres (79)</b>

Albi - Carcassonne	<b>Tarn (81)</b> - Aude (11)	Toulon - Nice	<b>Var (83)</b> - Alpes Maritimes (06)
Poitiers - Le Blanc - Niort - Angoulême	<b>Vienne (86)</b> - Indre (36) - Les Deux Sèvres (79)	Limoges - Guéret - Magnac Laval	<b>Haute-Vienne (87)</b> - Creuse (23) - Charente (16)
Epinal - Nancy	<b>Vosges (88)</b> - Meurthe et Moselle (54)		